



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est gérée depuis 30 ans par des bénévoles et sa gestion repose sur une personne responsable du lieu : Chantal PIN, qui a suivi une formation spécifique pour tenir ce poste de « auxiliaire de bibliothèque ».

Aujourd'hui, Chantal PIN et certains bénévoles souhaiteraient « passer la main ». Il est donc urgent que des personnes intéressées se manifestent rapidement afin d'assurer la continuité de ce service.

Les bénévoles sont amenés à tenir des permanences et à assurer quelques animations au sein de la structure. Ces permanences ont lieu :

- Le mardi de 16h30 à 18h30
- Le samedi de 17h à 19h

Depuis de nombreuses années, les bénévoles ont eu le souci de s'adapter aux demandes des usagers et ont développé un service de qualité.

Ce service culturel au sein de la commune est indispensable aux administrés et en particulier les enfants de l'école.

Pour assurer la gestion de la bibliothèque, une formation de quelques jours est obligatoire. La municipalité s'engage à payer cette formation au bénévole qui souhaiterait s'engager sur cette activité.

Nous comptons donc vivement sur votre engagement et vous proposons de vous faire connaître auprès de Chantal PIN ou au secrétariat de la Mairie. Votre investissement de quelque nature qu'il soit sera le bienvenue (permanences et gestion) et nous vous en remercions par avance.

